

réputation et notre crédit—qu'il nous eût été permis de discuter sans passion les prétentions et les droits respectifs des deux minorités, de nous élever au-dessus des préjugés et des animosités religieuses, au-dessus de l'esprit de secte, et de disposer avec calme et sérénité de cette importante question. Nous sommes, au contraire, obligés de confesser à la face du monde entier, que nous sommes incapables d'en agir ainsi, qu'il nous est impossible de discuter raisonnablement et équitablement toute question ou l'élément religieux entre pour une part. Nous avons tous les jours de très importantes discussions sur des questions d'un intérêt vital; elles ont lieu la plupart du temps devant des banquettes vides ou des auditeurs distraits ou à moitié endormis; mais la trompette du fanatisme religieux se fait-elle entendre, aussitôt les représentants accourent de toutes parts, jaloux d'être témoins de la lutte ou d'y prendre part. Il est très-possible que quelques-unes des prétentions qui ont été émises d'un côté ou de l'autre, soient exagérées; il est très-probable qu'il nous eût fallu en rejeter quelques-unes; mais dire que nous sommes obligés de les rejeter toutes sans les entendre, de fermer la porte à la discussion, c'est là un trait de mœurs publiques qui est loin de nous faire honneur.

M. BROWN: Il n'y a aucune analogie entre notre position et celle de l'Ecosse et de l'Irlande. La meilleure preuve que la minorité du Haut-Canada peut se fier à la majorité, c'est que depuis plusieurs années le ministère a été plus fort dans le Haut que dans le Bas-Canada. C'est par les votes du Haut-Canada qu'a passé le dernier bill des écoles séparées.

M. MCGEE: Ce bill n'a point été passé par une majorité haut-canadienne. L'hon. membre et ses amis s'y sont violemment opposés.

M. C. CAMERON: Je ne regrette point la perte du bill, mais je regrette la résignation du ministre des Finances et la manière dont elle a été amenée. Cet hon. ministre n'était point seul tenu en honneur de faire passer le bill qui avait rapport au Bas-Canada; cependant les autres ministres du Bas-Canada n'ont point résigné. Certainement que les promesses qui ont été faites publiquement, contre lesquelles personne n'a protesté, doivent lier dans une certaine mesure tous les partisans du gouvernement. Il y a comme une violation de la foi jurée, et cela seul peut faire craindre à la majorité du Haut-Canada, qu'en se séparant de la minorité bas canadienne, elle ne la laisse exposée à d'injustes traitements; mais je suis certain que si l'une ou l'autre majorité veut essayer d'opprimer la minorité, elle recevra une leçon qui la fera renoncer à de tels desseins.

Ici finirent les débats, et l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill fut déchargé.

#### Distributions de Prix et de Diplômes dans les Ecoles Normales.

La séance solennelle pour la distribution des prix et des diplômes à l'Ecole Normale McGill a eu lieu le 30 juin dernier, à 3 heures de l'après-midi.

Elle était présidée par le Surintendant de l'Instruction Publique, auprès de qui se trouvaient M. le Principal Dawson et les professeurs, plusieurs membres des divers clergés protestants de la ville, et MM. les membres du Bureau des Examineurs protestants. M. le Surintendant et M. le Principal Dawson prononcèrent des discours. Ce dernier dit que quarante diplômes allaient être donnés dans cette séance, ce qui, avec un diplôme accordé dans le cours de l'année, portait le nombre total depuis l'inauguration de l'école à 396. Ce nombre a été distribué entre 302 élèves, plusieurs ayant reçu d'abord le diplôme pour école élémentaire et ensuite celui pour école modèle. De ce nombre 200 enseignent actuellement, sans compter un bon nombre d'autres qui ont cessé d'enseigner. Il n'est que raisonnable de supposer qu'au moins cinq mille enfants reçoivent leur éducation sous la direction d'anciens élèves de cette école; et, ajoute M. le Principal, comme nous en sommes rendus à notre dixième année d'enseignement depuis la fondation de l'école, on ne trouvera point mauvais que je récapitule en peu de mots les résultats qui ont été obtenus dans cet espace de temps. Cette école a contribué largement à améliorer la condition des instituteurs et à élever le niveau de leurs connaissances et de leurs aptitudes; elle a disséminé dans tout le pays un grand nombre de jeunes personnes, qui eussent sans cela peut-être été peu utiles à la société et qui, au moyen de l'éducation spéciale qu'elles ont reçue, rendent aujourd'hui les plus grands services. Elle a contribué puissamment à l'établissement de bonnes écoles dans une foule de localités, qui sans cela auraient encore longtemps été privées d'un aussi grand bienfait.

Elle a offert un asile dans une profession honorable à de pauvres orphelines, aux enfants d'excellentes familles réduites à la pauvreté, et a tiré de l'oubli et de l'inaction des talents quelquefois très-remarquables. Elle a contribué aussi à faire élever quelque peu la rémunération des instituteurs et à faire mieux apprécier leurs services. Enfin, elle a agi comme un centre intellectuel, comme un foyer d'instruction et d'éducation dont l'influence s'est fait sentir dans toutes les parties de la Province; car nous avons maintenant de nos élèves qui enseignent dans les districts les plus éloignés, sur les confins du pays et dans toutes les directions. Ce que je dis de cette école, l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, qui a pris un si vif intérêt à l'établissement de ces institutions, qui les a surveillées avec tant de sollicitude, et qui a suivi leurs progrès et constaté les résultats obtenus avec tant de soin, est prêt à le corroborer et qui plus est, il est prêt à en dire autant des deux autres écoles normales plus particulièrement destinées à fournir des maîtres et des institutrices aux écoles catholiques. C'est à l'influence de semblables écoles que les provinces britanniques doivent en grande partie l'excellence de l'éducation élémentaire qui y est maintenant répandue, et c'est sur elles que doit également reposer en grande partie l'espoir de tout progrès futur. Ma première expérience des écoles normales date de la visite que je fis en 1851 de celles des états de New-York et de Massachusetts, dans le but d'en établir une à la Nouvelle-Ecosse. Une des dernières choses que j'ai faites avant de quitter cette province, c'a été d'agir comme commissaire pour l'établissement de l'école normale qui a été dirigée avec tant de succès par mon ami M. Forrester.

Le savant Principal parla ensuite des difficultés qui ont présidé à l'établissement des écoles normales et qui sont connues de nos lecteurs, et il termina en rendant un juste tribut d'éloges aux professeurs de l'école, qui, presque tous, avaient débuté avec lui lors de la fondation de l'institution, il y a maintenant dix ans.

Les prix et les diplômes furent ensuite distribués. On trouve la liste des diplômes ainsi que de ceux des autres écoles normales parmi les *avis officiels*.

Le prix fondé par S. A. R. le prince de Galles et la médaille frappée par ordre du Conseil de l'Instruction publique furent donnés à M. Duncan McCormick, de St. Louis de Gonzague.

Des discours furent prononcés par un des élèves sortant, au nom de ses confrères, par M. le Professeur Robins, comme représentant le corps des professeurs, par le Rév. M. Jenkins, et par le Rév. D. Wilkes. Les exercices furent entremêlés de musique vocale et instrumentale, sous la direction de M. le Professeur Fowler.

Les séances des deux départements de l'Ecole Normale Laval ont eu lieu le 3 et le 4 de juillet. Celle des élèves-institutrices s'est tenue au pensionnat des Ursulines. Les élèves ont subi un brillant examen sur la mythologie, la géographie, la tenue des livres, l'histoire du Canada, l'histoire de France et la littérature; plusieurs compositions littéraires d'un grand mérite ont été lues; des réécitations, un dialogue sur les peines et les plaisirs de l'étude, et divers morceaux de musique instrumentale et vocale ont relevé l'intérêt de cette séance et ont mérité les applaudissements de l'auditoire distingué qui l'honorait de sa présence.

Après la distribution des prix et des diplômes, un discours de remerciement a été prononcé par Mlle Julie Noël. Le prix fondé par S. A. R. le prince de Galles a été donné à Mlle Noël. M. le grand-vicaire Cazeau, qui présidait, a prononcé une de ces heureuses allocutions par lesquelles il sait si bien récompenser le mérite des professeurs et des élèves.

La séance des élèves-instituteurs a eu lieu le lendemain au château St. Louis, où l'école, qui y avait été d'abord établie et qui avait ensuite été transportée dans la maison des Révérends Pères Jésuites lors de la translation du siège du gouvernement à Québec, pour faire place aux bureaux publics, a été réinstallée au printemps dernier.

On remarquait dans l'auditoire la présence de M. Gautier, consul-général de France. Les élèves ont été interrogés sur la mécanique, l'agriculture, la physique et la tenue des livres. Ils ont fait la lecture d'un choix de leurs compositions littéraires de